

20**PIIA**

Ville de
MONT-TREMBLANT
Service de l'urbanisme

Votre projet se situe dans une partie de notre territoire où le règlement (2008)-106 de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) s'applique. Ce règlement vise à harmoniser les implantations et l'apparence extérieure des bâtiments, des affiches et des aménagements de certaines parties du territoire que la Ville de Mont-Tremblant considère comme importantes à conserver ou à améliorer ainsi que des projets majeurs de développement à certaines conditions.

Dans le but de vous guider, il existe une grille d'analyse tirée directement du règlement du PIIA qui s'applique à votre propriété. Cette dernière est divisée en différents thèmes et pour chacun d'eux il y a des objectifs à atteindre. Idéalement, mais non obligatoirement, votre projet devra rencontrer tous les objectifs qui y sont énoncés. Nous vous invitons à analyser vous-même votre projet avec la grille d'analyse dans le but de savoir si oui ou non il cadre avec les objectifs et critères du PIIA applicable à votre propriété ou à votre projet.

N'hésitez pas à nous demander la grille d'analyse qui s'applique à votre propriété ainsi que le calendrier des prochaines rencontres du CCU et du conseil.

SECTION 1 : INFORMATION GÉNÉRALE

Nom du (des) requérant(s) : _____
 Êtes-vous propriétaire ? Oui Non Si non, procuration ? Oui Non
 Adresse postale : _____
 Numéro de téléphone (maison/cellulaire) : _____
 Numéro de téléphone (bureau) : _____
 Numéro de télécopieur : _____
 Adresse électronique : _____

SECTION 2 : IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT

Emplacement du projet si autre que l'adresse postale : _____
 Numéro de lot : _____ Numéro(s) de zone(s) : _____
 Numéro de matricule : _____
 Est-ce un terrain riverain à un lac/cours d'eau ou milieu humide? Oui Non

SECTION 3 : DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Type : _____

Veuillez nous transmettre votre demande de PIIA par le biais d'une des manières suivantes :

En personne : en vous présentant à nos bureaux du 1145, rue de Saint-Jovite ;

Par courriel : urbanisme@villemont-tremblant.qc.ca ;

Par la poste : 1145, rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1.

Merci de votre collaboration. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme au 819-425-8614, poste 2410.

La demande doit être accompagnée des documents et renseignements suivants

(articles applicables de 14 à 69 du règlement (2008)-101 et articles 11 et 12 du règlement (2008-106)

Liste de vérifications – Assurez-vous que tous les documents suivants accompagnent votre demande (cochez) :

- Les titres de la propriété, si le requérant a acquis cette propriété dans un délai inférieur à un (1) an;
- Une procuration signée par tous les propriétaires lorsque la propriété compte plus d'un propriétaire ou dans le cas d'une demande faite par un mandataire;
- Le formulaire rempli et dûment signé.

DOCUMENTS A FOURNIR POUR TOUS LES PIIA, LORSQU'APPLICABLE :

- Les documents à fournir pour une demande de permis (voir le formulaire correspondant aux travaux prévus).
- Un plan signé par un arpenteur-géomètre montrant la localisation et les dimensions de chaque bâtiment (existant ou projeté)
- Une étude démontrant toute zone de boisée existant et les arbres à abattre
- Les quatre élévations couleur du bâtiment en indiquant le type de matériaux utilisés et un plan de l'aménagement paysager proposé.
- Les échantillons couleur du revêtement extérieur, de la toiture et des éléments d'ornementation.
- Des photographies des propriétés voisines, du site et du bâtiment existant.
- Pour les bâtiments commerciaux, tous les détails de l'éclairage incluant un calcul d'éclairement et un rapport photométrique pour les luminaires du stationnement.
- Plan d'aménagement paysager.
- Autres documents exigés selon le PIIA applicable.

-
- Je consens à ce que les documents soumis dans le cadre de la présente demande deviennent accessibles et autorise la Ville à les rendre publics.

Je soussigné(e) _____
déclare par la présente que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Signé à _____ ce _____

Par : _____

NOTE : Le fonctionnaire désigné saisi de votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires (nommés aux articles applicables de 14 à 69 du règlement (2008)-101 et articles 11 et 12 du règlement n° (2008)-106) lui donnant une compréhension claire et précise de votre projet.